



## Délibération n°2024-38

Date de la convocation : 20 mars 2024

Nombre de conseillers en exercice :	45
Nombre de conseillers présents :	33
Nombre de conseillers votants :	39
- dont « pour » :	39
- dont « contre » :	0
- abstention :	0

### Objet : Etat des effectifs au 1<sup>er</sup> janvier 2024

*Le mardi 26 mars 2024 à 18h45*

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six du mois de mars à dix-huit heures et quarante-cinq minutes, le Conseil communautaire de la Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à Peyrehorade, salle Aspremont, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc LESCOUTE, Président en exercice :

**Étaient présents :** Rachel DURQUETY, Robert BACHERE, Sylviane LESCOUTTE, Julien PEDELUCQ, Jean-Marc LESCOUTE, Jean-François LATASTE, Dominique DUPUY, Corine DE PASSOS, Estelle LEVI, Lionnel BARGELES, Fabienne LABASTIE, Bernard MAGESCAS, Marie-Hélène SAGET, Véronique GOMES, Gisèle MAMOSER, Francis LAHILLADE, Didier MOUSTIE, Christian FORTASSIER, Thierry CALOONE, Roland DUCAMP, Didier SAKELLARIDES, Isabelle DUPONT-BEAUVAIS, François CLAUDE, Jean-Luc SEMACOY, Christel ROLLO, Valérie BRETHOUS, Marie Josée SIBERCHICOT, Régine TASTET, Sandrine DARRICAU-DUFAU, Alain DIOT, Sophie DISCAZAUX, Marie-Françoise LABORDE, Annie LAGELOUZE,

**Procurations :** Christian DAMIANI à Julien PEDELUCQ, Philippe LABORDE à Véronique GOMES, Serge LASSERRE à Bernard MAGESCAS, Liliane MARBOEUF à Isabelle DUPONT-BEAUVAIS, Roger LARRODE à Valérie BRETHOUS, Henri LALANNE à Annie LAGELOUZE

**Absents :** Bernard DUPONT, Stéphane BELLANGER, Patrick VILHEM, Thierry LE PICHON, Guy BAUBION BROYE, Sophie ROBERT

**Secrétaire de séance :** Jean-Luc SEMACOY

Vu le Code des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Pays d'Orthe et Arrigans,

CONSIDERANT le rapport d'orientation budgétaire approuvé par délibération du conseil communautaire en date du 12 février 2024 et faisant état dans son annexe de l'état des effectifs,

### Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **PREND ACTE** de l'état des effectifs au 1<sup>er</sup> janvier 2024 tel que ci-annexé.
- Le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.
- La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat notamment sur [telerecours.fr](https://www.telerecours.fr) pour les particuliers justiciables.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Le Président,  
Jean Marc LESCOUTE





TEMPS COMPLET					
Filière	Nb de postes au 01/01/2024	Grade	Nb d'heures hebdomadaires	pourvu	vacant
Administrative	1	Directeur Général des Services (DGS)	35	1	0
	1	Attaché principal, détaché sur poste DGS	35	1	0
	9	Attaché	35	9	0
	3	Rédacteur principal 1ère classe	35	3	0
	1	Rédacteur principal 2ème classe	35	0	1
	6	Rédacteur	35	5	1
	4	Adjoint administratif principal 1ère classe	35	4	0
	1	Adjoint administratif principal 2ème classe	35	1	0
Animation	3	Adjoint administratif	35	2	1
	3	Animateur	35	3	0
	3	Adjoint d'animation principal 1ère classe	35	3	0
Culturelle	4	Adjoint d'animation principal 2ème classe	35	4	0
	4	Adjoint d'animation	35	4	0
	2	Adjoint du patrimoine principal 1ère classe	35	2	0
Médico-sociale	1	Adjoint du patrimoine ppal de 2ème classe	35	1	0
	4	Adjoint du patrimoine	35	3	1
	1	Cadre de santé	35	1	0
	1	Puéricultrice classe supérieure	35	1	0
	2	Puéricultrice	35	2	0
	2	Éducateur de jeunes enfants classe exceptionnelle	35	2	0
	3	Éducateur de jeunes enfants	35	2	1
	8	Auxiliaire de puériculture classe supérieure	35	8	0
	5	Auxiliaire de puériculture classe normale	35	4	1
	1	Agent social principal 1ère classe	35	1	0
	1	Agent social principal 2ème classe	35	1	0
Technique	2	Agent social	35	1	1
	7	ATSEM principal 1ère classe	35	7	0
	4	ATSEM principal 2ème classe	35	3	1
	1	Technicien	35	1	0
	1	Agent de maîtrise principal	35	1	0
	1	Agent de maîtrise	35	0	1
	2	Adjoint technique principal 1ère classe	35	1	1
	3	Adjoint technique principal 2ème classe	35	2	1
	11	Adjoint technique	35	10	1
	106			94	12

TEMPS NON COMPLET					
Filière	Nb de postes au 01/01/2024	Grade	Nb d'heures hebdomadaires	Poste pourvu	Poste vacant
Administrative	1	Adjoint administratif	28	1	0
Animation	1	Adjoint d'animation principal 1ère classe	32	1	0
	1	Adjoint d'animation principal 1ère classe	28	1	0
	1	Adjoint d'animation principal 1ère classe	14,98/14h59	1	0
	1	Adjoint d'animation principal 2ème classe	31	1	0
	2	Adjoint d'animation principal 2ème classe	30	1	1
	1	Adjoint d'animation	30	1	0
	1	Adjoint d'animation	25	0	1
	1	Adjoint d'animation	18,65/18h39	1	0
	1	Adjoint d'animation	18,05/18h03	0	1
	4	Adjoint d'animation	17	2	2
	1	Adjoint d'animation	15	1	0
	1	Adjoint d'animation	14	1	0
	1	Adjoint d'animation	12,48/12h29	1	0
	2	Adjoint d'animation	12	2	0
	1	Adjoint d'animation	10,59/10h35	1	0
	1	Adjoint d'animation	10,26/10h16	1	0
	1	Adjoint d'animation	10,25/10h15	1	0
	2	Adjoint d'animation	10	1	1
	1	Adjoint d'animation	8	1	0
	1	Adjoint d'animation	7,5/7h30	1	0
1	Adjoint d'animation	6	1	0	
2	Adjoint d'animation	2,5/2h30	1	1	
Médico-sociale	1	Psychologue classe normale	9,06/9h04	1	0
	1	Auxiliaire de puériculture classe normale	17	1	0
	3	ATSEM principal 1ère classe	32	3	0
	1	ATSEM principal 1ère classe	31	1	0
	2	ATSEM principal 1ère classe	30	2	0
	1	ATSEM principal 1ère classe	28,25/28h15	1	0
	1	ATSEM principal 1ère classe	28	0	1
	1	ATSEM principal 1ère classe	26,93/26h56	1	0
	1	ATSEM principal 2ème classe	30	0	1
	1	Agent social principal 2ème classe	28	1	0
1	Agent social	32	1	0	
1	Agent social	28	0	1	
1	Agent social	17,5/17h30	1	0	
Technique	1	Agent de maîtrise principal	32	1	0
	1	Agent de maîtrise	32	0	1
	1	Adjoint technique	28	1	0
	1	Adjoint technique	27	1	0
	1	Adjoint technique	26,25/26h15	1	0
	1	Adjoint technique	25	1	0
	1	Adjoint technique	21,08/21h05	0	1
	1	Adjoint technique	11,55/11h33	1	0
	1	Adjoint technique	10	1	0
	1	Adjoint technique	9	1	0
1	Adjoint technique	5,25/5h15	1	0	
1	Adjoint technique	3	1	0	
1	Adjoint technique	2,75/2h45	1	0	